COMPTE RENDU D'UNE RÉUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'A.H.M.C.O. (L'« ASSOCIATION ») TENUE LE 17 JUILLET 2018 À L'ARÉNA BRUNO-VERRET À LÉVIS

Étaient présents:
Maxime Gagné
Stéphanie Laurin
Nadia Fortin (au téléphone)
Mario Ouellet
Jean-Philippe Nadeau
Simon Cloutier
Christian Labbé

Étant tous les membres du conseil d'administration de l'Association

Était aussi présent à l'ouverture :
Marc Paré, coordonnateur administration de l'Association

---

1. Ouverture de la réunion et vérification du quorum

Le quorum étant constaté, la réunion est déclarée régulièrement constituée et ouverte à 19h15.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Maxime Gagné fait la lecture de l'ordre du jour. Sur proposition dûment appuyée, l'ordre du jour est approuvé tel que proposé.

3. Adoption du compte rendu de la réunion du 25 juin 2018 et points de suivi

Sur proposition dûment appuyée, le compte rendu de la réunion du conseil d'administration tenue le 25 juin 2018 est adopté tel que proposé. Les membres du conseil font le tour des points de suivi toujours en suspens de la réunion du 25 juin 2018. La plupart de ces points seront discutés plus tard à même l'ordre du jour de la présente réunion.

- Suivi Kreezee et site web : Une discussion est prévue au cours des prochaines heures entre Jean-Philippe Nadeau et Pascal Couture – à suivre au prochain CA.

- Membre ex-officio : Maxime Gagné est entré en contact avec André Gagnon afin de connaître sa position quant à sa présence aux réunions du conseil d'administration à titre de membre ex-officio, tel que stipulé dans les règlements de l'Association. Ce dernier n'a pas démontré d'intérêt à exercer ce rôle, mais il collaborera avec le conseil d'administration lorsque requis.

Il est convenu de passer immédiatement aux points suivants avec Marc Paré : 10e), 15b), 15c), 15d) et 15f) et revenir par la suite au point 4 de l'ordre du jour.

10. Hockey

e) **Projet pilote avec Lotbinière**

Marc Paré mentionne qu'une réunion a récemment eu lieu entre lui et les responsables de Lotbinière. Le projet est sur les rails comme la saison dernière. Aucune autre réunion à prévoir à court terme.

15. Divers

b) **Réservations de tournois**

Marc Paré confirme que toutes les inscriptions aux tournois ont été faites à raison de deux tournois par équipe. Il en profite pour effectuer un résumé des inscriptions en date d'aujourd'hui, par catégorie, et le nombre projeté d'équipes par catégorie et niveau. Des discussions s'ensuivent. Actuellement, il y a environ 100 joueurs de moins que la saison dernière. Par contre, les MAHG ont jusqu'au 31 août pour s'inscrire. Selon lui, il y aura environ 30 joueurs de moins que la saison dernière : la moitié dans le novice et l'autre moitié dans le bantam.

c) **Antécédents judiciaires**

Marc Paré va débuter le processus à la fin du mois d'août.

d) **Festival MAHG de retour?**

Marc Paré confirme que le Festival MAHG est de retour, du 18 au 20 janvier 2019. Tout est réservé. Des discussions ont aussi lieu concernant le tournoi novice des Husky et la possibilité de tenir le tournoi MAHG et novice mineur-majeur en même temps. Finalement, il est statué que le tournoi novice mineur et majeur aura lieu les 8-9-10 février prochain.

f) **Programme Première Présence**

Marc Paré confirme qu'Alexandre Paré est maintenant la personne-ressource de ce programme. Il va gérer l'événement qui se tiendra au printemps 2019.

Il est convenu de revenir au point 4 de l'ordre du jour.

4. Valeurs de l'organisation

Une proposition de six valeurs, accompagnée d'un libellé explicatif pour chaque valeur, a été envoyée aux membres du conseil par Nadia Fortin quelques jours avant la réunion. Jean-Philippe Nadeau a retravaillé le document et il propose des modifications. Simon Cloutier propose aussi certaines modifications. Des discussions ont lieu. Les membres se mettent d'accord sur les valeurs et leur libellé explicatif. Stéphanie Laurin est en charge de proposer et faire circuler une version amendée des valeurs de l'Association aux membres pour révision. Sur proposition dûment appuyée, **IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :** i) d'adopter les valeurs de l'Association telles que révisées par chaque membre du conseil d'administration suite à l'envoi de la nouvelle version par Stéphanie Laurin, et, ii) de communiquer ces valeurs aux membres de l'Association.

Alexandre Paré se joint à la réunion à 20h15.

5. Frais d'inscription des enfants des administrateurs

Historiquement, les inscriptions des enfants des membres du conseil d'administration de l'Association ont toujours été payées ou remboursées par l'Association, peu importe le nombre d'enfants inscrits. Des discussions ont lieu à ce sujet. Tous les membres s'entendent pour dire que beaucoup de temps est investi, et que des dépenses sont encourues par les membres, telles que des déplacements à diverses activités au cours de l'année. Par contre, tous sont d'accord qu'il y a lieu d'harmoniser le tout et d'être transparent avec les membres de l'Association en faisant connaître ce fait. Sur proposition dûment appuyée, **IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :** i) qu'un maximum d'une inscription par membre du conseil d'administration soit payée par l'Association (l'inscription la plus dispendieuse), ii) de demander la ratification de cette décision lors de la prochaine AGA de l'Association, et, iii) d'amender les règlements de l'Association suite à cette ratification afin de refléter la présente résolution.

Ce remboursement n'est que pour l'inscription de base seulement. Tous les autres frais tels les tournois et les frais double lettre, s'il y a lieu, doivent être payés par les administrateurs. Il est aussi décidé d'inclure Pascal Couture dans cette règle, pour la présente saison, vu son apport significatif pour la gestion du site internet.

6. Inscriptions camps double lettre

Les membres inscrits pour la prochaine saison doivent être avisés pour l'inscription aux camps de sélection double lettre et pour les frais de 40$ à payer. Une communication doit être envoyée rapidement. Il est convenu : i) de publier un communiqué sur le site internet de l'Association avec la procédure d'inscription et le formulaire à remplir et retourner, ii) de publier une communication sur le compte Facebook de l'Association, et, iii) d'envoyer un courriel aux parents de joueurs inscrits pour les aviser.

Il est convenu qu'Alexandre Paré monte un canevas de formulaire d'inscription, et que Stéphanie Laurin écrive un projet de communiqué à faire réviser par les membres du conseil d'administration. Sur proposition dûment appuyée, **IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ** de publier rapidement le communiqué sur l'inscription aux camps double lettre, suite à la révision des membres du CA, et d'envoyer un courriel aux membres inscrits.

Suite à la période d'inscription, des détails plus précis sur le déroulement des camps de sélection seront transmis aux personnes inscrites. Une procédure devra être établie à cet effet.

Des discussions ont lieu sur le calendrier du début de saison. Un weekend de mise en forme pour tous aura lieu du 31 août au 3 septembre. Les camps de sélection débuteront après ce weekend de mise en forme.

7. Directeurs hockey – suivi des candidatures et actions à prendre

Alexandre Paré fait un résumé des candidatures reçues. Des discussions s'ensuivent. Les descriptions de tâches étant presque semblables, il est proposé par Marc Paré que les entraîneurs-maîtres agissent comme directeurs de niveau hockey pour le MAHG et le novice. Les membres du conseil sont en accord avec cette proposition et en évalueront la faisabilité en fonction des candidatures reçues pour les postes d'entraîneurs-maîtres. Alexandre Paré mentionne qu'actuellement, il y a un potentiel de quatre candidats pour les postes d'entraîneurs-maîtres. Ils seront contactés sous peu.

Parmi les candidatures reçues pour les postes de directeur de niveau hockey, il y a trois personnes évoluant dans le hockey mineur qui ne sont pas parents de joueurs de l'Association. Ces candidatures sont très intéressantes à

plusieurs points de vue et pourraient aussi constituer une bonne équipe technique. Ces trois personnes désirent être impliquées et jouer un rôle important dans l'organisation. Des discussions ont lieu concernant le rôle du directeur de niveau. Ces trois candidats pourraient être directeurs de niveau et évoluer aussi comme conseillers techniques et évaluateurs pour les camps de sélection double lettre. Ils pourraient même animer certaines activités. Avant toute chose, il est proposé de discuter avec ces trois personnes afin de connaître leurs disponibilités et leurs objectifs. Il est donc convenu que ces trois candidats soient rencontrés rapidement par Alexandre Paré, Nadia Fortin et Simon Cloutier. À suivre.

La question de rémunération est aussi discutée. Il est demandé à Alexandre Paré d'envoyer à Christian Labbé son estimation du nombre d'heures requises par niveau pour les camps de sélection afin que ce dernier prépare une estimation des dépenses à encourir. Il faudra aussi évaluer le coût total annuel des embauches et du financement de ces coûts.

Des discussions s'ensuivent pour les niveaux bantam à junior. Pour le midget et le junior, il est entendu que ces niveaux n'ont pas grands besoins en raison de l'autonomie des entraîneurs de ces niveaux. Pour le bantam, les besoins seraient seulement dans le simple lettre. À rediscuter à la prochaine réunion suite aux entrevues.

Il est proposé que les entraîneurs bantam et midget double lettre de la saison dernière pourraient s'impliquer dans les sélections des niveaux inférieurs. Selon les membres du conseil, ils pourraient être intéressés par cette implication.

Dans le cas du hockey féminin, il est convenu d'attendre quelques semaines. Un candidat potentiel s'est montré intéressé à agir à titre de directeur de niveau dans le hockey féminin.

8. Entraîneurs-chefs double lettre – suivi des candidatures

Marc Paré mentionne que pour bantam et midget, l'Association doit s'occuper du bantam AA et du midget BB, le bantam BB et le midget AA étant à la charge de Lotbinière. Ce point est reporté à la prochaine réunion suite à la fin de la période des candidatures.

9. Entraîneurs-maîtres – suivi des candidatures

Reporté à la prochaine réunion suite à la fin de la période des candidatures.

10. Hockey

a) Évaluateurs externes

Maxime Gagné et Simon Cloutier ont rencontré le 5 juillet dernier un candidat potentiel qui est très motivé et qui n'en est pas à sa première expérience. Maxime résume le CV hockey de ce candidat. En attente d'une proposition de sa part. Les trois candidats externes présentés au point 7 sont aussi à considérer en tant qu'évaluateurs potentiels. À suivre à la prochaine réunion suite aux entrevues.

b) Structure hockey et technique hockey : résumé discussions entre Maxime, Simon, Marc et Alex

Discuté à même le point 7.

c) Administrateurs et directeurs hockey – implication dans le coaching?

Il est convenu que les membres du conseil d'administration et les directeurs de niveau hockey ne pourront en aucun cas être entraîneur-chef d'une équipe de l'Association. Après discussions, les membres sont par contre d'accord de leur permettre d'agir à titre d'entraîneur-adjoint s'il y a besoin. Cette décision devra être ratifiée par les membres de l'Association lors de la prochaine AGA. Les règlements devront aussi être amendés en conséquence suite à cette ratification afin de refléter cette décision.

d) Surclassement vers le MAHG 2 de joueurs MAHG 1 ayant évolué à 4 ans

Stéphanie Laurin explique la demande qu'elle a reçue de la part d'un membre de l'Association. Selon Marc Paré, un tel surclassement n'est pas accepté par HQCA. Il va vérifier et revenir vers Stéphanie afin qu'elle réponde au membre. Des discussions ont lieu concernant le programme 4 ans. Il serait important de spécifier sur le site web des Husky que les joueurs âgés de 4 ans sont admis.

11. Comité éthique

Le comité éthique, formé de trois personnes indépendantes du conseil d'administration, doit être nommé et communiqué à Hockey Québec avant la fin d'août. Maxime Gagné demande aux membres du conseil de proposer des noms d'ici la prochaine réunion.

12. Suivi des développements – Réforme novice

Pas de nouveau dans ce dossier en raison de la période des vacances. Des discussions ont lieu concernant les bandes et les buts à se procurer. Jean-Philippe Nadeau mentionne qu'il a effectué des démarches afin d'obtenir des soumissions. Il en a déjà reçu une, et attend des nouvelles d'autres fournisseurs. Les membres du conseil se questionnent quant à l'affichage sur lesdites bandes et la possibilité d'afficher des commanditaires. Marc Paré mentionne qu'il faut avoir l'approbation de l'aréna Bruno-Verret avant tout. Il va en discuter à la prochaine réunion du conseil d'administration de l'aréna sur lequel il siège. Il faut aussi vérifier avec l'aréna la faisabilité d'entreposer les bandes. À suivre au prochain CA.

13. Suivi des développements – Hockey féminin

Mario Ouellet fait état des développements dans le hockey féminin. Pour le midget AA et le bantam AA, il recommande que ces équipes de filles évoluent dans la ligue féminine. Sur proposition dûment appuyée, **IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ** que les équipes féminines de midget AA et bantam AA évoluent dans la ligue féminine. Pour le niveau peewee, Mario Ouellet propose que les filles évoluent dans la LCRSE. Des discussions s'ensuivent. À suivre.

Pour la question des deux filles de niveau atome désirant jouer avec les garçons dans le double lettre, il est convenu de garder le statu quo pour le moment, le temps de faire les « portes ouvertes » plus tard cet été.

Stéphanie Laurin quitte la réunion à 23h05.

Mario Ouellet mentionne que les As de Québec propose à l'Association d'avoir un siège sur leur conseil d'administration. Sur proposition dûment appuyée, **IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ** de désigner Mario Ouellet à titre de représentant de l'Association au conseil d'administration des As de Québec.

14. Finances

Christian Labbé fait un suivi de sa rencontre avec Marc Paré. Il mentionne qu'il a aussi jeté un œil sur les documents de l'exercice précédent que l'auditeur lui a récemment remis. Tout semble conforme dans la mesure où tout est fait à la main. Il ajoute qu'il passera du temps au cours des prochaines semaines afin d'améliorer le suivi périodique de la comptabilité et le suivi de la trésorerie. Le suivi des inventaires devra être amélioré.

Il confirme qu'il a aussi reçu les codes d'accès d'André Gagnon pour le système de paie, et qu'il effectuera les changements de représentants avec Desjardins Employeur D.

15. Divers

Le point *a) Boutique satellite* et le point *e) Activité pour la Maison des Soins palliatif de retour?* sont reportés à la prochaine réunion.

16. Calendrier des réunions

Prochaine réunion fixée au **lundi 13 août à 19h00** à l'aréna Bruno-Verret.

17. Varia

Aucun point ajouté.

18. Levée de la réunion

Ajournement proposé à 23h35 et fermeture de cette séance du conseil d'administration.

Christian Labbé
Secrétaire de l'assemblée